

## COMPTE-RENDU

### – Finances

Réf C68.2020

#### FINANCES - EVALUATION DES CHARGES – DECISIONS DE LA CLECT

Le Président présente, aux membres du conseil, le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées qui s'est réunie le lundi 2 mars 2020, afin de procéder à l'évaluation des charges consécutives à :

- **A la compétence petite-enfance, enfance, jeunesse pour la partie sud du territoire (actualisation) ;**
- **A la compétence voirie pour l'ensemble du territoire dont les besoins ont été recensés pour chacune des communes ;**
- **A la prise de compétence « gestion des milieux aquatiques »**
- **A la prise de compétence PLU en fonction des dossiers de révision ou modification souhaités par les communes.**

- de fixer le montant des attributions compensatrices à :
  - o Attributions de compensation négatives : - 1 675 009,65 €
  - o Attributions de compensation positives : +41 847,00 €

Soit un total de 1 633 162,65 € réparties en

- o Section de fonctionnement : 1 492 291,19 €
- o Section d'investissement : 140 871,46 €

Et selon les communes comme suit :

COMMUNES	Attributions de fonctionnement	Attributions d'investissement
Beaumont Louestault	- 171 204,48	
Cérelles	- 107 279,85	
Charentilly	- 6 210,23	- 57 000,00
Neuillé Pont Pierre	- 43 380,00	-
Pernay	- 119 545,93	-
Rouziers de Touraine	- 101 711,40	-
St Antoine du Rocher	- 135 820,17	-
St Roch	- 173 358,30	-
Semblançay	- 263 093,94	-
Sonzay	- 137 522,46	-
Bueil en Touraine	- 27 024,00	-
Chemillé sur Dême	- 48 337,00	-
Epeigné sur Dême	- 25 940,00	-
Marray	- 50 170,43	-
Neuvy Le Roi	- 17 471,00	-
St Aubin le Dépeint	- 24 457,00	-
St Christophe sur le Nais	- 60 787,00	- 10 500,00
St Paterne Racan	41 847,00	- 73 371,46
Villebourg	- 20 825,00	
TOTAL	- 1 492 291,19	- 140 871,46

- De procéder mensuellement aux appels de fonds et versements

*Le Conseil communautaire, à l'unanimité :*

- *Retient la proposition présentée dans le tableau ci-dessus et détaillée dans le tableau ci-annexé ;*
- *Autorise, Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents se référant à ce dossier.*

**Réf C69.2020**

**FINANCES - Vote des Taux 2020**

Monsieur le Président propose le vote des Taux pour l'année 2020 tels que présentés ci-dessous, conformément aux éléments présentés lors du Débat sur les Orientations Budgétaires :

<b>Taxe concernée</b>	<b>Taux votés en 2019</b>	<b>Taux 2020</b>
<b>Cotisation foncière des entreprises</b>	<b>21.29</b>	<b>22.66</b>
Taxe habitation	8.79	8.79
Taxe foncier bâti	0.080	0.080
Taxe foncier non bâti	2.23	2.23

*Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide :*

- *D'approuver les taux 2020 tels que présentés ci-dessus ;*
- *D'autoriser monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.*

**Réf C70.2020**

**FINANCES - Vote du Budget Annexe STEP n°481**

Monsieur le Président, présente le budget prévisionnel annexe ZA STEP n° 481 qui s'équilibre tel que suit :

- **en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 141 030 €**
- **en section d'investissement dépenses, recettes, à 170 824 €.**

Monsieur le Président fait procéder au vote.

*Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité:*

- *Approuve et vote le Budget Annexe STEP n°481 par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus*
- *Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.*

**Réf C71.2020**

**FINANCES - Vote du Budget Annexe ZA du Vigneau n°488**

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel annexe ZA du Vigneau n° 488 qui s'équilibre tel que suit :

- **en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 1 564 223 €**
- **en section d'investissement dépenses, recettes, à 1 514 818€.**

Monsieur le Président fait procéder au vote.

*Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré à la majorité (1 vote contre : P.Cintrat) :*

- *Approuve et vote le Budget Annexe ZA du Vigneau n°488 par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus ;*
- *Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.*

**Réf C72.2020**

**FINANCES - Vote du Budget Annexe ZA Perrés n°489**

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel annexe ZA Perrés n° 489 qui s'équilibre tel que suit :

- **en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 21 199€**
- **en section d'investissement dépenses, recettes, à 17 913€.**

Monsieur le Président fait procéder au vote.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve et vote le Budget Annexe ZA Perrés n°489 par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus ;**
- **Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.**

**Réf C73.2020**

**FINANCES - Vote du Budget Annexe Atelier Relais n°487**

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel annexe Atelier Relais n° 487 qui s'équilibre tel que suit :

- **en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 105 173 €**
- **en section d'investissement dépenses, recettes, à 99 475.06 €.**

Monsieur le Président fait procéder au vote.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à la majorité (1 vote contre : P.Cintrat, 1 abstention : P.Hasle) :**

- **Approuve et vote le Budget Annexe Atelier Relais n°487 par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus ;**
- **Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.**

**Réf C74.2020**

**FINANCES - Vote du Budget Annexe Location Salle des Quatre Vents n°485**

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel annexe Location Salle des Quatre Vents n° 485 qui s'équilibre tel que suit :

- **en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 375 234 €**

Monsieur le Président fait procéder au vote.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à la majorité (1 vote contre M.Boulanger) :**

- **Approuve et vote le Budget Annexe Location Salle des Quatre Vents n°485 par chapitre en section de fonctionnement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus ;**
- **Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.**

**Réf C75.2020**

**FINANCES - Vote du Budget Annexe ZA Echangeur A28 n°484**

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel annexe ZA Echangeur A28 n° 484 qui s'équilibre tel que suit :

- **en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 5 958 543 €**
- **en section d'investissement, dépenses, recettes, à 10 194 675 €.**

Monsieur le Président fait procéder au vote.

*Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :*

- *Approuve et vote le Budget Annexe ZA Echangeur A28 n°484 par chapitre en section de fonctionnement et par opération section d'investissement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus ;*
- *Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.*

**Réf C76.2020**

**FINANCES - Vote du Budget Annexe Action Economique n°483**

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel annexe Action Economique n° 483 qui s'équilibre tel que suit :

- **en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 1 990 963 €**
- **en section d'investissement dépenses, recettes, à 2 617 110 €.**

Monsieur le Président fait procéder au vote.

*Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :*

- *Approuve et vote le Budget Annexe Action Economique n°483 par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus ;*
- *Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.*

**Réf C77.2020**

**FINANCES - Vote du Budget Annexe Ordures Ménagères Racan n°486**

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel annexe Ordures Ménagères Racan n° 486 qui s'équilibre tel que suit :

- **en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 968 900€**
- **en section d'investissement dépenses, recettes, à 179 745 €.**

Monsieur le Président fait procéder au vote.

*Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :*

- *Approuve et vote le Budget Prévisionnel Annexe Ordures Ménagères Racan n°486, par chapitre, en section de fonctionnement et en section d'investissement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus ;*
- *Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.*

**Réf C78.2020**

**FINANCES - Vote du Budget Annexe Déchets Ménagers REOM n°482**

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel annexe Déchet Ménagers REOM n° 482 qui s'équilibre tel que suit :

- **en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 1 924 406.€**
- **en section d'investissement dépenses, recettes, à 384 981€.**

Monsieur le Président fait procéder au vote.

*Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité,*

- *Approuve et vote le Budget Prévisionnel Annexe Déchet Ménagers REOM n° 482 par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus.*
- *Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.*

**Réf C79.2020**

**FINANCES - Vote du Budget Annexe Transport Scolaire n°490**

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel annexe Transport Scolaire n° 490 qui s'équilibre tel que suit :

- **en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 117 666€**
- **en section d'investissement dépenses, recettes, à 9 491 €**

Monsieur le Président fait procéder au vote.

*Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :*

- *Approuve et vote le Budget Annexe Transport Scolaire n°490 par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus ;*
- *Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.*

**Réf C80.2020**

**FINANCES - Vote du Budget Général n°480**

Monsieur le Président présente le Budget Général n° 480 qui s'équilibre tel que suit :

- **en section de fonctionnement dépenses, recettes, à 8 130 061 €**
- **en section d'investissement dépenses, recettes, à 6 833 005 €**

Monsieur le Président fait procéder au vote.

*Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré à la majorité (2 voix contre : P.Cintrat et J.Boulanger):*

- *Approuve et vote le Budget Général n°480 par chapitre en section de fonctionnement et par opération en section d'investissement, équilibré tel qu'inscrit ci-dessus ;*
- *Autorise monsieur le Président à signer tout document afférant à ce dossier.*

**Réf C81.2020**

**FINANCES - Emprunts 2020**

Le président rappelle aux membres du conseil communautaire que par délibération du 8 février 2017, le Conseil Communautaire a délégué au bureau communautaire un certain nombre de ses pouvoirs relevant notamment du domaine financier, en lui permettant :

- De procéder dans les limites fixées par le budget à la réalisation ou à la négociation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget
- De souscrire l'ouverture de crédit de trésorerie dans la limite d'un plafond fixé annuellement lors du vote du budget

La présente délibération confirme cette délégation pour la négociation des emprunts de l'année 2020 pour l'ensemble des budgets, tels qu'ils y sont inscrits. Monsieur le président devra en assurer la consultation et tenir informé le conseil communautaire des emprunts contractés dans le cadre de cette délégation conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

*Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :*

- *Précise que la présente délibération confirme cette délégation pour la négociation des emprunts de l'année 2020 et ce pour l'ensemble des budgets, tels qu'ils y sont inscrits, à charge pour le président d'en assurer la consultation ;*
- *Précise que le Conseil Communautaire sera tenu informé des emprunts, contractés dans le cadre de cette délégation conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Décide d'autoriser monsieur le Président à signer tout document afférant à ces emprunts.*